

d'union postale, faisant partie de la nouvelle union, le Canada sera compris dans le nouveau traité postal international de Berne.

Nos lecteurs ne seront point fâchés de connaître les conditions et les parties contractantes de ce traité, qui inaugure une ère nouvelle dans la rapidité des communications et l'abaissement du tarif : économie de temps et d'argent.

Voici les noms des différentes nations qui forment actuellement l'union postale : Allemagne, Autriche, Hongrie, Belgique, Danemark, Etats-Unis, Egypte, France, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Russie, Serbie, Suède, Suisse, Turquie.

Tous les pays composant l'union forment un seul territoire postal pour l'échange réciproque des correspondances. Les correspondances comprennent lettres, cartes, correspondances, livres, imprimés, échantillons de marchandises, papiers d'affaires concernant les pays étrangers à l'union, quand, pour la transmission de ces dépêches, un des pays de l'union sera traversé.

La lettre simple affranchie est pour l'union de 25 centimes. Bien entendu que, provisoirement, il ne sera pas apporté de changements aux taxes, surtout intérieures, quand elles vont d'un endroit à un autre d'un des pays de l'union ; pourvu toutefois que cette taxe ne dépasse pas 32 centimes et ne soit pas au-dessous de 20 centimes.

Pour tout transport maritime dépassant une distance de 300 milles marins, il peut y avoir une surtaxe ajoutée à la taxe de l'union ; mais elle ne la dépassera pas de plus de moitié.

Toute lettre non affranchie sera transportée, ainsi que les autres envois : seulement la taxe sera doublée. Il y a exception pour les journaux et les imprimés, qui ne seront pas transportés s'ils ne sont pas affranchis d'avance.

Le traité conclu à Berne devient exécutoire à partir du 1er juillet 1875. Il est conclu pour trois ans. Tous les trois ans, un congrès de ministres plénipotentiaires des différents pays formant l'union postale, se réunira pour perfectionner le système qui vient d'être adopté, s'il est nécessaire, et y opérer les réformes dont le besoin se fera sentir. La première réunion du congrès aura lieu à Paris, en 1877.

NOUVELLES DIVERSES

Une nouvelle revue littéraire, intitulée : *Le Musée Canadien*, sera publiée prochainement à Québec, par la maison Brousseau.

Une dépêche spéciale de Quincy, Ill., dit qu'on a fait des préparatifs dans le monastère de cette ville pour recevoir deux cents pères Jésuites qui sont attendus d'Allemagne cette semaine.

Samedi, le 26 juin, à Hamilton, a eu lieu la pose de la pierre angulaire d'une nouvelle église catholique. Sa Grandeur Mgr. Crinon présidait la cérémonie. Il y a eu à cette occasion une grande procession de toutes les sociétés catholiques de la ville. Un sermon de circonstance a été prononcé par le Rév. P. Dowling.

Au lendemain de la catastrophe de Ste. Thérèse, plusieurs citoyens de cette ville organisèrent un comité de secours pour les incendiés. Ce comité est composé de M. le curé de Ste. Thérèse, M. Charlebois, de MM. Larocque, M. D., S. Ouimet, W. Lapointe, Alp. Constant, C. Jérôme, T. Paré et J. Ouimet.

Le comité a décidé de faire un appel à toutes les personnes charitables du pays, pour leur demander de secourir ces quinze familles dont plusieurs sont dans la dernière nécessité, sans abri et sans ressources.

Le Lt. Colonel Provencher est parti pour le fort Ellice, avec une caravane de charrettes chargées de pommes de terre, vêtements, instruments aratoires, etc., destinés aux sauvages.

Le *Métis* de Manitoba nous informe que la garnison provinciale est réduite à 100 hommes, et parmi les officiers licenciés nous regrettons de voir MM. Martineau et De Cazes.

Le capitaine Taschereau est le seul officier canadien qui conserve son rang et sa paie.

Le Conseil Exécutif de la Province de Québec donne avis que le 20 mai 1875, sur requête de la compagnie des bateaux à vapeur de Deschambault et de Lotbinière, et sur la recommandation de l'hon. secrétaire-provincial, il a plu à Son Excellence le Lieut. Gouverneur en conseil d'approuver et d'autoriser le prélèvement du tarif de taux de péages pour l'usage du quai de la dite compagnie, à Saint-Louis de Lotbinière.

Les Canadiens-Français de la ville de Marquette, Michigan, viennent d'organiser et de faire incorporer la Société de St. Jean-Baptiste, pour le comté de Marquette. Ils ont dû célébrer leur première fête le 24 juin courant.

Voici les noms des officiers de l'association :
Président : Jos. H. Primeau ;
Vice-Président : Joseph Bolduc ;
Sec.-Archiviste : P. Primeau ;
Sec.-Correspondant : Alfred Desjardins ;
Com.-Ordonnateur : Jos. T. Pannier ;

Trésorier : Francis Carrière ;
Directeurs : Cyrille Martin, Théophile Bastien, Geo. Trudeau, Jos. Griffard.

Le journal de la localité fait des vœux pour le succès de cette société. Inutile d'ajouter que nous formons les mêmes souhaits que notre confrère.

Nous lisons dans le *Franco Canadien* :

Lundi matin, à Iberville, à l'âge avancé de 85 ans, expirait Joseph Marango, un vétérinaire du premier empire. Né à Dallioni, en Piémont, en 1790, il s'engagea très-jeune dans l'armée de Napoléon Ier et fit la guerre d'Espagne comme simple soldat, sous le commandement du colonel Legrand. Fait prisonnier entre Malaga et Antiquera par les guérilleros Mangana, en 1812, il ne recouvra sa liberté qu'à la fin de la campagne et s'embarqua pour l'Amérique ; l'année suivante, il vint se fixer en Canada où il se maria à demoiselle Chauvin de Boucherville. Comme tous les Italiens, il n'eut qu'à se livrer à la peinture pour y réussir et se créer une honnête aisance. Ses fils ont suivi la même carrière où ils se sont fait un nom mérité.

Le vieux militaire recevait, il y a quelques années, la médaille commémorative de Ste. Hélène, frappée à l'effigie de Napoléon Ier, et sur le revers de laquelle on lit les paroles suivantes :

A
ses
compagnons
de gloire
sa dernière
pensée
Ste. Hélène,
5 mai 1821.

Les funérailles ont eu lieu à Iberville, mercredi dernier.

noyé. — Dans l'après-midi de jeudi, 1er juillet, un jeune homme de 16 ans, du nom de Marie-Joseph-Vincent Thériault, fils de M. J. X. Thériault, directeur du chant du chœur de l'église St. Joseph et collecteur de L'OPINION PUBLIQUE, s'est noyé en se baignant dans le fleuve près de l'île St. Paul où il était allé avec quelques parents. Ils avaient apporté avec eux des rafraîchissements et ne se doutaient guère en partant que le plaisir qu'ils se proposaient dut se terminer par cette pénible catastrophe.

Le panier aux vivres ayant été enlevé par un vagabond, les personnes qui accompagnaient le défunt partirent pour aller quérir la police, mais pendant ce temps le jeune Thériault se jeta dans un endroit profond et se noya.

Le constable McCambridge avait arrêté le voleur, et c'est ce dernier qui plongea pour aller chercher le cadavre du noyé qu'il repêcha après des recherches de 35 minutes. Le voleur a été relâché.

Le corps du noyé est arrivé chez M. Thériault, No. 362, rue Richemond, vers 8½ heures. Une enquête a été tenue dans la matinée de vendredi ; le verdict a été, « mort accidentelle. »

NOS GRAVURES

L'Anniversaire de la naissance de Mahomet à Constantinople

Notre gravure est un croquis représentant la cérémonie du *Meloud* ou anniversaire de la naissance du Prophète à Constantinople. La veille, tous les édifices publics et les vaisseaux cuirassés étaient brillamment illuminés, ce qui fait donner à cette soirée le nom de *Kamdil Guediessi*, ou soirée des lanternes.

Cette fête a été célébrée dans la mosquée de Nusrétié, à Taphané, en présence de S. M. I. le Sultan, le Cheik-ul-Islam, les ministres et les cazakers. Après la lecture des événements qui ont précédé la naissance du Prophète, S. M. I. le Sultan a passé, dans la cour de la mosquée, la revue de quelques troupes aux cris enthousiastes de : *Padichaimiz tchokircha !* ou : *Vive le Sultan !*

Ce croquis est pris au moment où le Sultan va débarquer du canot impérial, dans lequel, sous un dôme surmonté du croissant, il a fait la traversée de son palais à la mosquée.

Les troupes sont rangées en bataille, les fonctionnaires en grand costume attendent au pied de l'escalier l'arrivée de sa Hautesse.

Tous les navires sont pavoisés, et dans les vergues, les matelots, debout, saluent de leurs hurrahs le passage du souverain.

Au premier plan la mosquée, et dans le fond, le vieux Constantinople, Stamboul qui étage ses quartiers en terrasses et ses maisons de bois.

Quant à la rade, elle disparaît sous les nuages de fumée que produisent les salves répétées des vaisseaux de la flotte.

Mgr. Plantier

Le 25 mai, Mgr. Plantier s'éteignait à Nîmes, dans son palais épiscopal. L'éminent prélat, qui ne pouvait plus tenir au lit et qui passait sa vie sur un fauteuil, est mort seul. On l'avait quitté pour une minute lorsqu'il a rendu le dernier soupir.

Fils d'un jardinier, Claude-Henri-Augustin Plantier était né à Ceyzérieux (Ain), le 2 mai 1813. Il appartenait au diocèse de Lyon, dont il était vicaire-général, lorsqu'il fut nommé, le 30 août 1865, évêque de Nîmes. L'abbé Plantier s'était fait une réputation comme prédicateur.

Pendant le carême de 1847, il avait fait les conférences de Notre-Dame de Paris.

Ajoutons que Mgr. Plantier était un de nos plus illustres hébraïstes, et qu'il avait été nommé assistant au trône pontifical.

L'évêque de Nîmes laisse de nombreux écrits religieux et un volumineux recueil d'Instructions, lettres pastorales et mandements.

Ses funérailles ont eu lieu solennellement mardi 1er juin.

M. V.

Premières Caresse

Nous avons tous joué le rôle principal de cette petite comédie à trois personnages : la maman, la bonne et l'enfant.

Si nos souvenirs ne remontent point si haut, ceux de la mère se sont conservés, et la joie que lui causa notre premier sourire et notre premier mot, elle nous la paie plus tard en affection et en tendresse.

Quoi de plus simple que cette scène ! Mais aussi quoi de plus naturel ! La bonne et l'enfant sont descendus au jardin, pour y respirer un air vivifiant et pur.

Au bout de quelques instants, la mère arrive de la ville, traverse les allées et se dirige vers le banc où pépète le bébé.

Celui-ci, qui a entendu crier le sable sous le pas maternel, se détourne avec des cris de joie, en agitant ses petites mains. La mère se penche vers son fils, l'embrasse et rend cent caresses pour une, tandis que la bonne sourit à la vivacité des premiers élans du poupon confié à sa garde.

Le lieu de la scène — un jardin plein de massifs et de fleurs, laissant paraître au fond le pérystyle élégant de l'habitation ; l'attitude et les détails de la toilette de chacun des personnages, font de ce tableau de genre une œuvre sans prétention, et d'où s'exhale avec l'odeur pénétrante des roses et des mugets, nous ne savons quel parfum doux et tendre que distillent le regard et le sourire rayonnant de la jeune mère.

Le Roi Morvan

Le tableau de M. Luminais, c'est le nom du peintre, nous représente la majesté royale au 9ème siècle.

La Gaule, à peine sortie de l'invasion barbare, venait de prendre une forme politique forte et stable sous la main puissante de Charlemagne, lorsque Louis le Débonnaire lui succéda. Deux fois déposé par ses fils révoltés, ce dernier monarque guerroya continuellement pendant la durée de son règne.

C'est l'ambassadeur de Louis, envoyé auprès du vieux roi Morvan pour le détacher de la ligue formée contre l'Empereur, que représente notre gravure.

L'artiste s'est inspiré pour sa composition de ce passage de l'histoire de Bretagne :

« L'abbé Vithar, envoyé par Louis le Débonnaire, venait proposer la paix au roi Morvan. Le roi flottait incertain, lorsqu'arriva son épouse, âme véneuse et perfide. Elle baise ses mains, sa barbe..... et l'engage à continuer la guerre. »

« P. CHEVALIER (*Histoire de Bretagne.*) »

Outre le mérite intrinsèque du tableau, qui, par l'expression et l'attitude des personnages, nous traduit une scène d'histoire de l'époque, il y a dans les accessoires, costumes, ameublement, une telle vérité, que l'on saisit d'un coup d'œil la semi-barbarie de ces temps.

Ce coffre à forte serrure, à ferments massifs et historiés, à panneaux finement sculptés ; ce crucifix taillé dans son cadre de pierre ; cette peau de chien, dont le poil encore hérissé forme le tapis du trône ; les cothurnes bordés d'or du roi et leurs lanières de cuir fauve ; cette robe brodée, ayant une courroie pour ceinture ; la barbe inculte du vieux Morvan ; sa couronne d'or massif incrustée de pierreries, couvrant ses cheveux plats et pendants ; le manteau de ce diacre à tête rasée et de stature colossale, tous ces détails, dans lesquels un art élégant se marie à une grossièreté frustre et barbare, où les souvenirs du luxe ancien se mêlent aux réalités d'alors, font apparaître sous leur vrai jour les mœurs de ces époques si peu connues, et pourtant si intéressantes.

Une Leçon d'Economie

Monsieur est à son bureau, occupé à sa correspondance, lorsque Madame arrive et lui remet une note qu'il devra solder.

Jetant un coup d'œil sur le total, monsieur est étonné, ahuri :

« Deux cent vingt piastres ! Mais, chérie, ne m'avais-tu pas dit que cette robe n'en coûterait que cent vingt ? »

— Oui, mais sans la façon, mon petit loup !

— Ah ! c'est la façon qui.

— Certainement ! La façon, les garnitures, la dentelle. Voyons, ne fais pas l'enfant ! tu sais bien que dans une robe l'étoffe n'est rien !

— Je pensais cependant qu'une étoffe de \$6 la verge.

— On voit bien, mon ami, que tes occupations sont sérieuses, car tu n'as aucune idée des choses de la mode.

— La mode ! la mode ! Du temps de nos mères, il y avait aussi une mode, je présume, elles la suivaient ! Je me souviens même que ta mère passait pour une élégante. Mais cela coûtait dix fois moins cher qu'aujourd'hui.

— Je te ferai remarquer que ni mon chapeau ni ma cuirasse ne sont compris dans la facture, et que je n'ai point voulu céder aux conseils de Me T., celle que tu trouves toujours si bien mise, qui me conseillait de l'imiter en changeant mon aumonière et mon éventail pour un nouveau modèle.

— Voyons, ma chère, un peu de raison. Nous traversons des temps de crise, et j'imagine que si les dames économisaient sur leurs toilettes, leurs domestiques et leurs invitations, on entendrait moins parler de suspension de paiement, de faillites, etc. Qu'en dis-tu ?

— Je dis, qu'en effet, si les messieurs s'occupaient moins de chevaux, de cigares, de clubs, de cartes et de vins fins, la condition du marché, ainsi que vous appelez cela, serait infiniment meilleure !

Tout le monde pense de la même manière ; seulement, chacun continue de vivre comme auparavant.

Qu'on ne s'étonne point si les mêmes causes ramènent les mêmes effets !

Sir W. Logan

Nous nous bornons, pour aujourd'hui, à publier le portrait de feu Sir W. Logan, décédé en Angleterre à l'âge de 78 ans ; notre collaborateur, le docteur Crevier, devant nous donner une biographie détaillée sur l'homme et ses travaux, qui paraîtra dans notre prochain numéro.

A. ACHINTRE.